

Communiqué de presse

Label Cité de l'énergie : Ré audit passé avec succès pour Delémont

La Ville de Delémont s'engage depuis plus de 15 ans pour une politique énergétique responsable et durable. Ses actions dans ce domaine ont notamment été récompensées par le label *Cité de l'énergie* depuis 1999 et par le label *European Energy Award Gold*[®] depuis 2007. Le ré audit effectué en 2011 confirme que Delémont fait partie des communes les plus performantes en matière de politique énergétique. Elle a en effet mis en œuvre 77% des mesures potentielles en la matière. La Ville de Delémont entend poursuivre activement la planification et la réalisation de mesures énergétiques exemplaires afin de maintenir le niveau acquis et, à terme, de l'améliorer. L'engagement, pour le début de l'année 2012, d'un mandataire chargé du suivi de la politique énergétique des communes de Delémont, Fontenais et Porrentruy s'inscrit dans ce cadre.

La Ville de Delémont s'est engagée dans la démarche en 1996 et n'a cessé de progresser depuis :

- En **1999**, obtention du Label Cité de l'énergie avec **55%** des points
- En **2002**, confirmation pour la première fois du label avec **63%** des points
- En **2006**, confirmation pour la deuxième fois du label avec **77%** des points
- En **2007**, obtention du label *European Energy Award Gold*[®]
- En **2011**, confirmation pour la troisième fois du label Cité de l'énergie, avec **77%** des points
- En **2011**, confirmation du label *European Energy Award Gold*[®] (doit être officialisé prochainement)

Points forts de la politique énergétique de la commune

Depuis plus de 15 ans, Delémont est consciente de ses responsabilités face aux aspects énergétiques. Dans ce contexte, deux points majeurs sont à relever : en 1999, Delémont reçoit le label Cité de l'énergie et en 2003 Delémont publie la « Conception directrice et plan directeur de l'énergie ». Plus récemment, dans le cadre de la charte d'agglomération de la Confédération, projet déposé en 2009 et qui a obtenu le soutien maximal de la part de la Confédération, 11 communes ont inscrit l'objectif de créer à terme une région de l'énergie et de labelliser l'agglomération Cité de l'énergie.

Les efforts réalisés par la ville afin de tendre vers une gestion énergétique durable ont été ciblés et organisés afin d'atteindre une efficacité maximale. Que ce soit dans le domaine des bâtiments communaux, de la promotion des énergies renouvelables, du développement territorial, du fonctionnement interne de l'administration, des contacts avec les privés ou des transports et de la mobilité, Delémont cherche systématiquement les moyens de réduire l'impact environnemental et de sensibiliser tout un chacun au développement durable. La taille de la commune lui permet de privilégier les contacts directs et d'optimiser ainsi l'efficacité de ses mesures tout en étant une commune à l'écoute de ses citoyens. Les quelques mesures ci-dessous ne sont qu'un aperçu des nombreuses réalisations citées dans le catalogue de mesures et ne font qu'appuyer le fait que Delémont fait partie des communes pilotes et exemplaires en matière énergétique. Différentes distinctions ou nominations démontrent d'ailleurs ceci, comme par exemple le prix Wakker en 2006, la sélection jusque dans les derniers projets retenus pour le prix ASPAN 2005 « Energie et urbanisme » ou encore pour le prix « Flux 2009 » (infrastructures et prestations de transports publics). De plus, Delémont a reçu en 2010, le prix naturemade star.

Pour un développement urbain et une mobilité durables

Les domaines du développement territorial et de la mobilité sont ceux dans lesquels la ville de Delémont s'est particulièrement illustrée ces dernières années. Après les principaux travaux axés sur le réaménagement des espaces publics de la Vieille Ville et de la Place de la Gare conduits jusqu'au milieu des années 2000, de nouvelles mesures ont été planifiées et mises en œuvre ces dernières années afin de mieux coordonner urbanisation et transports, en particulier dans le cadre du projet d'agglomération qui a obtenu le plus fort taux de subvention attribué par la Confédération, soit 40%. Des mesures fortes en matière de circulation et de stationnement ont ainsi été étudiées afin de rendre les rues et les places plus vivantes et attractives (projet de réaménagement et de mise en zone de rencontre de l'avenue de la Gare dès 2013-2014, aménagement d'une nouvelle gare routière dès 2014).

Le projet de vélostation, qui devrait voir le jour en 2012, contribuera également à améliorer le confort et la sécurité des cyclistes dont les besoins ont été analysés en détail dans le cadre d'une enquête des principaux points noirs du réseau delémontain. Parallèlement, un projet de réseau de vélos en libre service (VLS) devrait être mis en place prochainement, par l'installation d'une première station-pilote à la Gare CFF en partenariat avec Publi Bike. La Ville de Delémont s'est par ailleurs engagée dans le programme SuisseEnergie de promotion des plans de mobilité : réalisation de son propre plan de mobilité, participation active au plan de mobilité de l'Hôpital du Jura et du Département de la Santé, lancement d'une étude d'un plan de mobilité d'entreprise pour l'ensemble de la zone d'activités de la Communance.

Développement et progression continus des Transports Urbains Delémontains (TUD)

Les nouvelles prestations des TUD et des lignes régionales qui desservent les différents quartier de la ville, mises en place ces dernières années, ont à nouveau permis d'obtenir des résultats très positifs. Le nombre de voyageurs TUD s'est élevé à plus de 240'000 en 2010, soit une augmentation de plus de 57% depuis 2003. Les 13 cartes journalières CFF « commune » vendues à près de 100% chaque jour illustrent également le succès de cette politique.

Qualité de l'énergie électrique distribuée et nouvelles énergies renouvelables (NER)

Les services industriels de Delémont, qui font partie intégrante de la commune de Delémont, ont réalisé de nombreux efforts ces dernières années dans le domaine des énergies renouvelables. Le courant distribué par défaut aux consommateurs delémontains est depuis début 2011 composé d'agents énergétiques renouvelables suisses. L'excellent accueil réservé à ce produit, accepté par quasiment la totalité des clients, a permis de remplacer près de 50 GWh de courant nucléaire par de l'hydraulique. Au niveau de la production locale d'énergie, de nombreuses études sont actuellement en cours afin d'évaluer l'ensemble des potentiels de production d'énergies renouvelables. Les résultats seront connus ces prochains mois et une production significative pourrait démarrer en 2012 déjà.

Optimisation de la consommation dans les bâtiments communaux

Un système de suivi énergétique (chaleur, électricité et eau) a été mis en place sur environ 30 bâtiments représentatifs, qui correspondent à près de 90% de la surface de référence énergétique de la totalité des bâtiments communaux. Ces analyses, accompagnées d'analyses thermographiques, permettent de mettre en évidence les défauts les plus perturbateurs et de mettre l'accent sur leur résolution, par des interventions diverses : isolation de l'enveloppe des bâtiments, adaptations des débits des consommateurs d'eau, installation de sources lumineuses économiques, etc. La Municipalité a d'autre part adhéré au Standard Bâtiments 2008 et a rénové récemment deux pavillons scolaires au standard Minergie.

Etat des lieux systématiques de l'éclairage public

En matière d'éclairage public, Delémont est la première ville suisse à avoir réalisé un inventaire photométrique exhaustif couvrant toutes les rues de la Ville. Couplé aux données de consommation, cet inventaire permet de définir un concept d'assainissement global qui tient des nouvelles technologies à disposition dans ce domaine.

Autres domaines, autres mesures

La politique de la Ville de Delémont ne se limite pas aux exemples cités ci-dessus. Elle touche de nombreux domaines et se fait en étroite collaboration avec d'autres Cités de l'énergie de la région jurassienne. L'engagement pour début 2012 d'un mandataire chargé du suivi de la politique énergétique, conjointement avec Porrentruy et Fontenais, permettra à n'en pas douter de renforcer la communication dans le domaine afin d'encourager la population à participer également à ces démarches pour une diminution de la consommation d'énergie et un recours accru aux énergies renouvelables

Delémont, le 4 octobre 2011

Pour plus d'informations:

Pierre Brulhart
Conseiller communal en charge
du département de l'énergie et des eaux
078 806 61 06

Michel Hirtzlin
Chef des SID
michel.hirtzlin@delemont.ch
079 694 39 80

Hubert Jaquier
Chef du service UETP
032 421 92 92